Le Nord

Temps probable. — En France, des pluies sont encore probables avec température voisine de la normale.

Le vrai bien, le seul que les créatures se puissent faire entre-elles ici-bas, c'est de s'entr'aider à connaître Dieu, à L'aimer, à Le servir, à Lui ressembler, à Le chercher, à Le trouver.

Mgr GAY.

CHAMBRE des DÉPUTÉS

Fin de la séance du lundi 26 juin 1910

La politique générale

M. BRIAND continue. — Nous voulons faire respecter le principe de l'obligation. Pour cela le contrôle s'impose, et il s'impose non seulement à l'école laïque mais à l'école neutre. Il faut que nous sachions aussi si ceux qui sont chargés d'enseigner à vos écoles sont capables.

M. de MUN proteste.

M. BRIAND. — Dans beaucoup de vos écoles on n'enseigne pas ; on garde les enfants.

Le principe de l'obligation va plus loin que cela. Nous devons le faire respecter.

M. de LANGUINAIS. — Qui donnera les diplômes ?

M. BRIAND. — Au sujet de la défense de l'Ecole laïque, on a mis en doute les sentiments du Gouvernement. J'ai cependant été l'auteur d'un projet qui n'a pas dépendu de moi qu'il fut mis à l'ordre du jour. M. Buisson l'a reconnu.

M. BUISSON. — Il n'y a qu'à le reprendre.

M. BRIAND. — La Chambre sera saisie de projets qui nous donneront satisfaction.

On nous a demandé aussi des explications sur notre politique fiscale. On nous a reproché d'avoir dit que le pays se dresserait contre une réforme réalisant l'inquisition fiscale... Nous collaborerons en toute sincérité avec les deux Chambres, pour faire aboutir la réforme de l'impôt sur le revenu.

M. BEDOUCE. — L'imposerez-vous au Sénat ?

M. BRIAND. — Peut-on exiger d'un gouvernement l'engagement qu'il imposera mot pour mot à une autre assemblée, un projet voté ici ?

Quant à la politique des monopoles, j'estime que c'est là une question d'espèce (Approbation).

Il faut se garder d'exclure. Il appartient au Gouvernement de dire de quels monopoles il s'agit...

M. BEDOUCE. — Eh bien, c'est facile à dire (Mouvement.)

M. BRIAND. — M. Cochery a envisagé la possibilité des monopoles, mais il ne les a pas énumérés. Eh bien, dans une déclaration, le Gouvernement n'avait pas non plus à nommer ceux qu'il vous proposerait puisque la question de tel ou tel monopole ne se posait pas. Il l'a donc traitée par le silence. (Rires à l'extrême-gauche.)

On m'a interrogé aussi au sujet des réformes sociales ; contrats collectifs, participation aux bénéfices, etc..., ce sont de graves questions. (Rires à l'extrême-gauche.) Comme M. Lauche, je suis d'avis qu'il faut surtout appliquer les lois déjà votées avant d'en élaborer de nouvelles. Le parti républicain a devant lui une large tâche à accomplir à ce sujet. On a aussi reproché au Gouvernement d'avoir mis obstacle au droit de grève par l'emploi de la main militaire. Est-ce que le Gouvernement peut admettre l'interruption d'un grand service public ? (Applaudissements.) Ne doit-il pas maintenir l'ordre ? On nous a reproché encore de nous être opposé à la manifestation du 1er mai. Le Gouvernement ne veut pas restreindre la liberté en rien, sinon quand elle devient un obstacle à la liberté des autres. (Applaudissements au centre et à gauche.).

L'extrême-gauche interrompt. Quelques radicaux interpellent les socialistes.

M. BEDOUCE se dresse et dit aux radicaux : Qu'est-ce que ces manières ! Est-ce que nous ne faisons pas des interruptions courtoises ? (Bruit.)

M. BRIAND s'explique sur son refus relativement à la manifestation des cheminots interrompu souvent par M. COLLY.

M. BRIAND. — Une entrevue eut lieu entre moi et les délégués. Il fut convenu que la manifestation se réduirait à 600 individus. Les cheminots ne l'entendirent pas ainsi; ils déclarèrent qu'ils sortiraient au nombre de 3000. Eh bien, ils ne sont pas sortis. Lorsqu'on veut qu'on observe vos droits, il faut observer d'abord ses engagements. (Applaudissements à droite, au centre et à gauche.)

Quant au 1er mai vous savez qu'on avait parlé de violences et même de revolvers. Dans ces conditions quel était le rôle du Gouvernement.

Le président du Conseil s'explique ensuite sur la bagarre d'hier : charges, blessés.

M. BRIAND. — On dit : le Gouvernement assassine de complicité avec la police ! Mais je vous le demande, de quel côté est la provocation ! (Double salve à droite, à gauche, au centre, protestations à l'extrême-gauche).

M. COLLY se lève le bras tendu vers la gauche et le centre qui répondent par des : hou ! hou !

M. LAUCHE. — J'avais l'intention de demander des explications sur les responsabilités engagées en cette affaire.

Le président du Conseil a fourni sa version, nous avons la nôtre (Exclamations au centre et à droite). Vous n'écoutez donc que l'accusation !

M. BRIAND. — On a encore demandé si nous tolérerions une politique de gaspillage ; vous savez ce que nous avons fait, pour qu'à l'avenir les budgets cessent d'être le paradis des fournisseurs, mais sous cette réserve, le Gouvernement est décidé à ne rien négliger pour assurer à la France, son rang en Europe (Applaudissements).

Le Gouvernement vous proposera un programme naval (Exclamations violentes à l'extrême-gauche).

M. BRIAND. — N'est-il pas surprenant qu'on vienne nous dire : Pas de bateaux (Rires), et qu'on nous amène ensuite des délégations chargées d'assurer du travail aux ouvriers des ports (Tonnerre d'applaudissements sur une grande partie des bancs, protestations à l'extrême-gauche).

M. BRIAND. — Je m'excuse d'avoir été si long...

M. BRIZON. — Vous n'avez rien dit de l'impôt colonial (Hilarité prolongée).

M. BRIAND. — Je sais qu'il me reste cependant beaucoup à répondre. Le problème agraire est posé devant les Chambres depuis nombre d'années (Hilarité), et pour être juste, il faut reconnaître que nous avons fait beaucoup pour améliorer les conditions des paysans. Faut-il rappeler les lois votées...

Voix diverses : Non ! Non !

M. BRIAND. — L'enquête demandée par M. Brizon est ouverte à l'intérieur, mais nous assistons à ce spectacle, de gens qui demandent des lois nouvelles et qui ne connaissent pas les lois existantes qui les mettraient à l'abri d'abus dont ils se plaignent (Applaudissements). Ils se plaignent des fermiers généraux mais pourquoi ne refusent-ils pas des contrats onéreux pour eux.

M. ROUANET. — Très bien.

M. BRIAND. — Mais non, c'est toujours à l'Etat que l'on s'adresse. La République a donné au paysan le crédit à long terme, l'Association. Elle a été bienfaisante pour eux. Nous continuerons à améliorer leur sort.

Vous connaissez le programme du Gouvernement. Ce n'est pas sur lui que nous pouvons être en désaccord : c'est le plus vaste qu'on ait jamais soumis. Il ne faut pas que l'accord se fasse entre nous avec équivoque. Nous voulons être sûrs d'une majorité sympathique. Il faut craindre la popularité, c'est le danger de la politique, mais il y a des heures où pour faire son devoir, il ne faut pas craindre d'être impopulaire (Vifs applaudissements).

M. BRIAND. — Concours de droite ? Allons donc ! Vous avez vu le concours que nous apportait M. Piou, tout à l'heure. Avec la volonté de défendre les conquêtes laïques, il ne saurait nous venir, je pense, de concours de ce côté. Je ne suis pas sorti de vos bancs (les radicaux), c'est peut-être à vos yeux une disqualification (dénégations à gauche), si c'est vrai, c'est de la loyauté de le dire, mais vous ne devez pas par un ordre du jour de confiance faire croire que vous êtes le Gouvernement, si dans le fond de l'âme, il n'en était pas ainsi. Ce serait une mauvaise action.

Pour moi, je vous le dis : tout ou rien ; votre confiance entière ou rien. (Vifs applaudissements).

En regagnant son banc, le ministre est vivement félicité.

La séance est levée à 6 heures 25.

La suite de la discussion est renvoyée à cette après-midi à 2 heures.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

— A **MOUVAUX**, de **Mme Wagnon-Dal**, vénérable octogénaire, enlevée à l'affection de tous.

Les funérailles auront lieu à Saint-Germain, mercredi, à 9 heures 1/2.

— Lundi matin, à 11 heures, en l'église Saint-Waast, à **BAILLEUL**, ont eu lieu, au milieu d'une grande affluence, les funérailles de **M. René Coriyl.**

Le deuil était conduit par M. le docteur Joseph Coriyl, fils du défunt.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Moeneclaey, maire ; de Coussemaker Félix, adjoint ; Van de Walle Elie et Flahault Charles.

— Samedi, à onze heures, ont eu lieu, à **MERVILLE**, les funérailles solennelles du regretté **M. Théophile Duquenne**, minotier, rappelé à Dieu le 22 juin 1910, dans sa 85e année, muni des sacrements.

La levée du corps a été faite par M. le doyen Lecœuche, entouré du clergé paroissial. La maîtrise assistait en corps aux obsèques de cet homme de bien.

Le Christ était porté par M. Benjamin Degruson. Les coins du poêle étaient tenus par MM. J. Plichon, député, Dupont, conseiller d'arrondissement, maire d'Estaires, H. Desnoulez, H. Sénellart et Facon.

Le deuil était conduit par M. Gustave Hennion et M. Georges Wamberghe, petits-fils du défunt.

Dans le cortège, on remarquait des délégations de l'Orphelinat Saint-Victor, des Ecoles libres, de la société de gymnastique « La Saint-Georges », de la Société Saint-Pierre et de la Société des Anciens Militaires, dont le défunt était membre honoraire ; de nombreux ecclésiastiques et toutes les notabilités de la ville et du canton, qui s'étaient fait un devoir de rendre un dernier hommage à cet homme intègre, dont la vie chrétienne fut toute de travail et d'affection pour ses ouvriers. Ses conseils étaient recherchés et sa charité, bien connue, quoique sa main gauche ignorât souvent ce que faisait la main droite.

M. Th. Duquenne laisse à sa famille et à ses amis l'exemple d'une vie bien remplie.

L'inhumation a eu lieu le jour même, à La Gorgue, dans le caveau de famille.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH (7 ans et 7 quarants).

— Lundi, à 10 heures, a été célébré, à **STEENVOORDE**, le mariage de **M. Georges François** avec **Mlle Hélène Vandexem.**

Les témoins étaient, pour le marié, M. Jules François, son frère, et pour la mariée, M. Gaston Ameeuw, son oncle.

— Nous apprenons les fiançailles de **Mlle Jeanne Furon**, fille de M. Léon Furon, négociant, conseiller municipal de **BAILLEUL**, avec **M. Jean Hennebicque**, ingénieur-chimiste, fils de M. Hennebicque, percepteur de Bailleul.

ÉCHOS

UNE AVERSE DE DÉCORATIONS

Un ministre et un sous-secrétaire d'Etat ne sont pas venus à Lille sans distribuer quelques petits rubans.

Voici la liste des personnes qui les ont reçus :

Officier du Mérite agricole : M. Focken, professeur à la Faculté de Médecine de Lille.

Chevaliers du Mérite agricole : M. Guerlay, sous-chef de division à la Préfecture du Nord, à Lille ; M. Marsy, secrétaire de la Cie des Tramways de Lille ; M. Maurice, ingénieur civil à Lille ; Georges Boivin, à Lille ; Eugène Dablaing, à Lille.

Officiers de l'instruction publique : MM. Clément, secrétaire général de la Chambre de Commerce de Lille ; Deswaf, secrétaire du Bureau de Bienfaisance ; Stiévenard, président du Conseil d'Administration du Mont de Piété ; Bourelle, professeur au Conservatoire de musique de Lille ; Bulté, directeur de maison de commerce à Haubourdin ; Paul Ego, conseiller municipal à Saint-Amand-les-Eaux.

Officiers d'Académie. — MM. Valbrun, décorateur à Lille ; Rousseel, commandant des Pompiers à Aniche ; Marcou, commis d'économat à Lille ; Masurel, chef de bureau à la Préfecture du Nord ; Gérard, directeur d'école primaire à Saint-Amand ; Lormier, président de l'Union des Société de gymnastique de Boulogne ; Millet, ingénieur professeur de l'école des Arts et Métiers ; Croix, adjoint au maire du Quesnoy ; Boittelle, instructeur et directeur des cours de Société de préparation militaire à Lille ; Bonzel, maire de Flines-lez-Mortagne ; Butruille, conseiller municipal de Tourmignies, délégué cantonal ; Clouet, instituteur primaire public en retraite à Lecelles ; Delbecq, directeur de la Fanfare de Wambrechies, à Saint-André-lez-Lille ; Devinck, trésorier fondateur de Société de gymnastique, à Lille ; Drieux, professeur de musique, d'Hem ; Fache, président de Société de gymnastique à Lille ; Grimonprez, trésorier de l'Œuvre d'éducation physique et d'hygiène à Lambersart ; Jourdain, instituteur primaire public à Lille ; Lepoul, vice-président de la Société municipale de gymnastique à Roubaix.

CHEMIN DE FER DU NORD

Mutations. — M. Drouillat, sous-chef de gare à Calais, est nommé sous-chef de gare à Laon.

M. Foubert, sous-chef de gare à Dunkerque, est nommé sous-chef de gare à Calais.

M. Lambin, sous-chef de gare à Soissons, est nommé sous-chef de gare à Dunkerque.

M. Decroix, sous-chef de gare à Serqueux, est nommé sous-chef de gare à Lens.

M. Schmill, receveur-chef de grande vitesse à Formerie, est nommé sous-chef de gare à Serqueux.

COUR D'ASSISES DU NORD

La Chambre des mises en accusation vient de renvoyer devant la Cour d'assises du Nord pour y être jugés à la prochaine session, Rompteau et ses complices, qui furent surpris alors qu'ils cambriolaient l'église Saint-Christophe, à Tourcoing.

Pèlerinage diocésain

A N.-D. DE BONSECOURS

LUNDI 4 JUILLET

Voici l'horaire des deux trains de Lille :

Train Jaune. — Départ à 6 h. 55, Ascq 7 h. 04, Baisieux 7 h. 13. Arrivée à Péruwelz 8 h. 20.

Retour. — Départ 5 h. 14. Baisieux 6 h. 00-6 h. 27, Ascq 6 h. 35, Lille 6 h. 45.

Train Rose. — Départ de Lille 7 h. 26. Ascq 7 h. 35, Baisieux 7 h. 45, Péruwelz 8 h. 45.

Retour. — Départ de Péruwelz 5 h. 43. Baisieux 6 h. 30-7 h. 00, Ascq 7 h. 08, Lille 7 h. 22.

Les inscriptions sont finies pour le train de **Douai** : le chiffre des pèlerins a atteint le maximum.

Finies également pour le train **Violet** où il a fallu refuser plus de 100 demandes.

Le train Blanc, le train Bleu et les deux trains de Lille peuvent encore recevoir quelques pèlerins.

Université catholique

Faculté de Médecine et de Pharmacie

FÊTE PATRONALE

Ce fut samedi grande liesse parmi les austères disciples de Saint-Luc.

La messe revêtit une solennité toute particulière par la présence de Mgr le Recteur qui célébrait, assisté de M. le Vice-Recteur, et par le concours de nos meilleurs musiciens, Béal, Hennart, Maître et Leroy. Nous devons à M. Dehoir l'éloquent panégyrique de notre saint patron.

A 6 heures, un banquet groupait à l'hôtel Delannoy plus de 130 convives dans une aimable confusion des âges et des grades. La complète union qui associe dans une œuvre commune les membres de notre famille médicale trouva de chaleureux interprètes dans les toasts qui furent prononcés.

M. le docteur Augier, doyen, prit d'abord la parole au nom de la Faculté de Médecine et de Pharmacie.

Mgr le Recteur qui présidait le banquet voulut bien dire l'intérêt tout particulier qu'il porte à la Faculté et donner de paternels conseils à ses chers étudiants.

Le docteur Douvrin parla pour les anciens, le docteur Foulatier pour les internes, M. Bruyère pour l'Association corporative des étudiants en médecine, M. de Lylle pour les étudiants en pharmacie.

La fête s'est terminée à la Maison des Etudiants catholiques, où l'Association corporative avait organisé une soirée avec punch. Une revue d'actualité en 2 actes, « Cathomorticolee », provoqua l'enthousiasme général et dérida jusqu'à nos savants les plus sévères. Ce succès sans réserve revient : aux trois brillants acteurs, Bochin le roi de la rampe, Beck et Gobrecht ; au dramaturge Davy qui fut l'âme de la pièce ; aux collaborateurs dévoués et industrieux de la mise en scène, Vésval, Bruyère, Decousser, Le Cousin et Vernette; au pianiste impeccable Rannon.

Les ELECTIONS CANTONALES

CANTON D'ARMENTIÈRES

Dans leur réunion d'hier, les blocards d'Armentières ont désigné comme candidat au conseil d'arrondissement M. Charles Conem, 1er adjoint, et professeur au collège d'Armentières.

CANTON DE BOURBOURG

M. Henry Cochin, conseiller général du canton de Bourbourg et député de la 3e circonscription de Dunkerque, s'est résolu à ne pas solliciter le renouvellement de son mandat de conseiller général.

C'est son fils, M. Claude Cochin, qui est candidat. Cette candidature a rencontré dans le canton l'accueil le plus sympathique.

Tentative de Cambriolage

A L'ÉGLISE DE ROOST-WARENDIN

Dans la nuit de dimanche à lundi, un cambrioleur a essayé de s'introduire dans l'église.

A l'aide d'un morceau de fer provenant d'une roue de chariot, il réussit, après cinq ou six pesées, à faire sauter la première porte de la sacristie, mais il se heurta à la seconde, bien verrouillée à l'intérieur.

Surpris sans doute en plein travail par le bruit de la rue, il partit, abandonnant ses mauvais outils et une « mallette » contenant le repas de la journée.

Le sacristain ne put que constater les dégâts en venant ouvrir l'église le matin.

La gendarmerie, informée, a ouvert une enquête.

Les Fêtes de Lille

TOURNOI INTERNATIONAL d'Escrime

Les épreuves du tournoi international d'escrime se sont poursuivies lundi matin avec une très grande animation.

Comme la veille de nombreux curieux sont venus assister aux assauts donnés sans interruption par les meilleures lames et les meilleurs sabres de France et de Belgique. Les sous-officiers apportèrent tant d'acharnement dans le concours que celui-ci ne put être terminé à l'heure prévue. Il fallut attendre jusqu'à huit heures du soir — au lieu de six heures — pour commencer la distribution des prix.

Ce retard, qui dénote un léger manque d'organisation nuquel il sera cependant facile de pourvoir dans les concours ultérieure, fut cause que beaucoup de vainqueurs ne purent assister au dernier acte de ce tournoi très réussi qui n'a pas groupé moins de 250 escrimeurs.

Au discours prononcé à cette distribution des prix, M. Oudart a annoncé qu'il demanderait au ministre d'introduire un coefficient d'escrime dans les examens des jeunes gens qui se destinent aux écoles militaires ; il a également émis le vœu que notre région vole fréquemment des concours d'escrime ; peut-être, a-t-il dit, l'Académie d'Armes du Nord en organisera-t-elle un pour l'année prochaine à Lille ou à Tourcoing.

Voici les résultats de la journée. Comme on le verra, des officiers belges ont brillamment enlevé le championnat du sabre. Cette seconde journée a mis une fois de plus en relief la science et la fougue de leur jeu. Leur victoire aura sans doute pour résultat de stimuler l'ardeur de nos officiers qui ont quelque goût pour l'escrime.

CHAMPIONNAT D'OFFICIERS ÉQUIPES

Epée de quatre tireurs. — 1re prix : équipe française composée de MM. Battesti, colonel de gendarmerie à Lille; Laignelot, commandant du 16e bataillon de chasseurs à Lille; Clerc, commandant du 43e de ligne; Varaigne, lieutenant du 16e chasseurs, de l'école de guerre de Paris.

2e prix : équipe belge composée de MM. Hennequin, lieutenant au 1er régiment de ligne à Gand; Keymeulen, lieut. au 1er de ligne à Gand; Six, lieut. au 5e de ligne à Gand; Moulin, lieut. au 3e de ligne à Ostende.

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL OFFICIERS

Au sabre. — 1er prix : équipe belge composée de MM. Hennequin, Keymeulen, Six et Moulin.

2e prix : équipe française composée de MM. Clerc, Laignelot, Varaigne et Bruyère, lieut. au 6e chasseurs à cheval à Lille.

CHAMPIONNAT SOUS-OFFICIERS EQUIPES

Epée de trois tireurs. — 1er prix, équipe du 5e chasseurs à cheval de Châlons-sur-Marne, composée de MM. Guerin, Lerat, Candelon, adjudants (11 touches) ; 2e prix, équipe du 2e chasseurs, de Mons, composée de MM. De Rode, adjudant, Honcisse et Bailleul, maréchaux des logis (13 touches) ; 3e prix, équipe du 43e de ligne de Lille, composée de MM. Thouvenot, adjudant ; Marin et Catelotte, sergents majors ; Paris, sergent (suppléant), (17 touches) ; 4e prix, équipe du 3e de ligne d'Ostende, composée de MM. Boucau, adjudant; Stubbe, sergent-major; Veylstecke, sergent; Vanderhaeghen (suppléant) (21 touches).

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL SOUS-OFFICIERS

Au sabre. — 1er prix, M. Kessler, maréchal des logis au 6e chass. à Lille; 2e, M. Gouvert, maréchal des logis au 6e chass.; 3e, M. Candelon, mar.-logis au 5e chass. à Châlons-sur-Marne; 4e, M. Beaumons, mar.-logis au 6e chass. à Lille; 5e, M. Guérin, adj. au 5e chass.; 6e, M. Lhermitte, mar.-logis au 1er escad. du train des équipages de Lille; 7e, M. Lerat, mar. des log. au 5e chass.

CHAMPIONNATS INTERSCOLAIRES

Juniors. — 1er prix, M. Fichez, de St-Pol; 2e, Oudart, de Lille; 3e, Folliot, de Tourcoing; 4e, Chaumé, de Lille; 5e, Feuillebois, de Tourcoing; 6e, Ausset, de Lille; 7e, Plouchart, de St-Amand; 8e, Bruneau, de St-Amand; 9e, Bonnelle, de St-Pol; 10e, Drieux, de Lille; 11e, Gondré, de Lille; 12e, Desailly, de St-Pol; 13e, Néquille, id.; 14e, Cortyn, de Gand.

Pupilles. — Catégorie A. — 1re prix, A. Milner, de Calais; 2e, Lefebvre, Lille; 3e, Delory, St-Pol; 4e, Parmentier, St-Amand; 5e, Lecat, St-Pol; 6e, Cerf, Lille; 7e, Jeu, St-Amand; 8e, Jacquemart, Lille; 9e, Cathelain, St-Amand; 10e, Dautricourt, Lille; 11e, Henry, Calais; 12e, Fourdinier, St-Amand.

Catégorie B. — 1er, Denickère, St-Pol; 2e, Lavel, Tourcoing; 3e, Gondré, Lille; 4e, G. Milner, Calais; 5e, Breckers d'Hugo, Lille; 6e, Grouilez, St-Amand; 7e, Helluin, St-Pol; 8e, Drieux, Lille; 9e, Carpreaux, Tourcoing; 10e, Leclercq, Lille; 11e, Debaisieux, St-Amand; 12e, Olivier, id.

Catégorie C. — 1er, M. Larivière, Arras; 2e, Vaastrain, Tourcoing; 3e, Pecqueux, Calais; 4e, A. Larivière, Arras; 5e, Ferré, Lille; 6e, Petit, id.; 7e, Durand, id.; 8e, G. Petit; 9e, Guyot, id.; 10e, Boston, id.

Le CONCOURS de GYMNASTIQUE

Lundi, dans la matinée, a eu lieu le concours individuel artistique, qui comportait les épreuves suivantes : Préliminaire, facultatif ; Barre fixe, imposé ; Barres parallèles, facultatif ; Anneaux, imposé ; Arçons, facultatif ; Jeu de boulet, imposé ; Cheval en long, facultatif ; en saut à la perche, 2 m. 20 ; saut en hauteur, 1 m. 40 ; saut en longueur, 5 m.; course, 60 m. en 8 secondes.

Les vétérans avaient, eux aussi, un concours individuel : Préliminaire, imposé ; Barre fixe, facultatif ; parallèles ; saut, imposé, 2 m. sur 1 m.; corde lisse.

On continua le concours de préparation militaire par la topographie, l'hygiène et le tir.

Ces divers concours avaient réuni un nombre assez élevé de concurrents, dont certains étaient d'une joliie force.

***

L'après-midi, les seize sociétés lilloises, affiliées à l'Association des Gymnastes, devaient donner, sur le champ de Mars, une fête de gymnastique.

A trois heures, les gymnastes sont réunis au vestiaire, où on les forme en colonne par quatre. L'orchestre des gymnastes, dirigé par MM. Demanet et Leutrelon, o pris place sur le kiosque et exécute un entraînant pas redoublé.

Les 246 gymnastes font leur entrée ; après quelques légers flottements les alignements sont bons, les intervalles sont réguliers ; la colonne est arrêtée, cette fois, bien au centre du terrain, et l'exécution des ensembles, avec accompagnement de l'orchestre, est bonne et accueillie par les applaudissements du public qui remplit une des tribunes. Après les mouvements, les gymnastes font quelques marches pour regagner les vestiaires bien en ordre.

Quelques-unes des sociétés ont exécuté ensuite des ensembles à mains libres et des exercices simultanés à la barre fixe.

***

A cinq heures et demie eut lieu, au Palais Rameau, la distribution des prix.

M. Werthmer a félicité les sociétés et a vanté à nouveau l'éducation physique.

M. Pajot, conseiller municipal et président de la commission des récompensee, a remercié les personnes qui avaient bien voulu offrir des prix et a adressé quelques paroles aimables aux gymnastes ; ceux-ci applaudirent vigoureusement.

La distribution des prix a suivi ; chaque représentant de société ou lauréat ayant la faculté de choisir parmi les récompenses réparties dans les divers concours, l'opération a été un peu longue.

Vers sept heures du soir, les assistants quittaient le Palais-Rameau ; la 25e fête de l'Association des Gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais est terminée.

La joute sur l'eau

Les deux rives de la Haute-Deûle sont assiégées par les curieux. Un peu de soleil dans les nues, de limpidité dans les eaux, et l'on se croirait à la Canebière. Lille peut bien railler sa Deûle quelquefois : il n'y a pas de fête sans elle...

Les jouteurs revêtent, à l'abri d'un petit stand, leur tenue de toile blanche. A leurs chapeaux de paille les « Bleus » et les « Rouges » arborent les couleurs de leurs partisans. Les deux barques gagnent le milieu de la rivière, emportant la fortune des camps diverses.

Seize rameurs prennent place dans les coques... de combat. A chacune est fixée une longue planche étroite et qui s'avance en montant hors de la barque. Sur ce promontoire scabreux, le jouteur se campe de son mieux, ayant à peine assez de place pour poser ses pieds nus.

Un coup de clairon et les deux barques, séparées de cent mètres l'une de l'autre, voguent pour se rejoindre. De leurs planches respectives, le jouteur bleu, le jouteur rouge brandissent leurs drapeaux tricolores. La rencontre va se faire, les rameurs ramènent dee herbes et des branches au hasard de la cuiller, déjà les deux étendards se saluent à quelques mètres. Soudain, trop secoué sur son perchoir par les oscillations de sa barque, un jouteur pique une tête avec son drapeau : quel baptême !

« Ce n'est rien de ça », déclare l'homme péremptoirement. Il s'arme de sa lance et, vogue la galère ! le tournoi recommence. Les barques se rencontrent, les deux jouteurs s'escriment l'un contre l'autre avec leurs longues armes. Tous deux tombent à l'eau presque en même temps et aux applaudissements de la foule, dans la Deûle même ils se réconcilient et s'embrassent.

A la nage ils regagnent le bord, gigotent au bout des perches qui les remontent et claquent des dents. On s'empresse ; de grands bols de vin chaud leur sont tendus, mais les cheveux et les moustaches sont loin d'être secs : malgré eux, en buvant, les malheureux doivent mettre beaucoup d'eau dans leur vin.

Maintenant ils claquent la langue : « Ça va mieux, Clovis ? » Et l'autre d'une voix rauque, avec l'accent de Saint-Sauveur : « Je faisais semblant d'avoir froid ; mais c'était pour avoir à boire. Sans ça, l'eau est bonne. Encore une tasse ! »

Douze fois, deux pour les six jouteurs de chaque clan, les plongeons divertissants recommencèrent. Rouges et bleus se lançaient les défis les plus drôles, serraient la main à leurs tenants qui partaient pour goûter au bouillon, jugeaient les coups, trépignaient d'enthousiasme.

Enfin les derniers champions remontèrent, tandis que la foule s'écoulait dans les deux bois riverains ou s'attablait aux guinguettes, et que les grandes voitures réclames promenaient leurs affiches voyantes au pas modéré des chevaux fourbus, soupirant dans leurs brancards après la fin des fêtes de Lille...

La Fête aérostatique

La fête aérostatique comique avait attiré de quatre à six heures, rue du Vieux-Faubourg, grand nombre de personnes.

Les spectateurs, petits et grands, se sont fort divertis et ont applaudi bien souvent au départ des ballons comiques. M. Lambain — un maître en la matière — avait d'ailleurs organisé son programme de façon à satisfaire tout le monde. Qu'on en juge : aérostat avec parachute, explosion de bombes, gendarmes, soldats, Gugusse, pompiers, plusieurs ballons avec sifflets, etc...

Ajoutons que des centaines de mirlitons, placés dans de petites nacelles, tombaient du ciel à un certain moment, au grand contentement des petits. A six heures du soir, le « Lydéric », ballon de dix mètres cubes, s'élevait majestueusement, salué par la « Marseillaise », jouée par la Fanfare du Sud, qui avait exécuté pendant la fête de brillants morceaux.

Une surprise avait encore été ménagée : en effet, la nacelle du ballon, à peine arrivée à hauteur des toits, chancela et plus de 300 jouets s'en échappèrent. Ils furent, cela va sans dire, immédiatement ramassés.

LA DISTRIBUTION DES PRIX

à l'Esplanade

A 6 heures eut lieu au kiosque de l'Esplanade la distribution des prix, que présidait M. Dambrine, adjoint au maire, assisté de MM. Duburcq, Duponchelle, Colliot, etc. La foule joyeuse se pressait au pied de l'estrade ; les joueurs, tout guillerets, exécutaient aux premiers rangs des entrechats tandis que la Musique du Centre jouait ses meilleurs morceaux.

La distribution des récompenses dura plus d'une heure. Les costumes bariolés, les pancartes burlesques, les chars amusants défilaient, suscitant sur leur passage les cris populaires, les bravos et les éclats de rire.

TIR A L'ARC

Lebergne, rue Gantois, 63. — 1er prix Vanpeteghem Louis, société St-Grégoire, La Madeleine; 2e, Denneulin Clément, France-Tireurs, Wattignies; 3e, Verriest Louis, St-Ghislain, Hellemmes; 4e, Lambin Emile, St-Antoine, Haubourdin; 5e, Mariage François, St-Clément, Thumesnil.

Sainte-Anne, rue Léon-Gambetta, 297. — 1er prix, Gust. Picavet, société du Vert-Touquet, Sequedin; 2e, Henri Hagte, Société Sequedin; 3e, Ch. Catteau, St-Sébastien, Esquermes; 4e, Gust. Delmotte, société Maison Blanche, Heubourdin; 5e, Désiré Lopez, Trois-Rois, Loos; médaille d'éloignement, Georges Crombez, Vert-Touquet, Sequedin; médaille de nombre, Alphonse Potié, Trois-Rois, Loos.

FUSIL ARSALÈTE

Place de l'Arbonnoise. — 1er prix, Joly Léon, Lannoy; 2e, Liénard Louis, id.; 3e, Sclandre Etienne, Cœurs-Francs, Lille; 4e, Quenelle Constant, St-Georges, Loos; 5e, Coignez Léon, St-Jacques, Lille; 6e, Farineau Louis, Lille; 7e, Six Louis, Amis-Réunis, Lille; 8e, Catillon Victor, St-Jacques, Lille; 9e, Couppé Lucien, St-Georges, Loos. — Mouche : Noé Maurice, St-Georges, Loos. — Bas nombre : Cuffez Victor, St-Jacques, Lille. — Tenue : Cœurs-Francs, Lille. — Eloignement : Société St-Georges, Forest. — Nombre : Société St-Georges, Forest.

JEUX DE SOULE

A Moulins-Lille. — 1er prix, Delefortrie Maurice, société des Vieux-Ménages; 2e, Vêche Maurice, Hôtel de Ville, de Loos; 3e, Deschuler, St-Paul, Haubourdin; 4e, Dalle, Vx-Ménages; 5e, Laurent Arthur, commissaire. — Prix d'éloignement : Société St-Paul, Haubourdin. — Prix de tenue : Les Joyeux Bouleux, Thumesnil.

A Saint-Maurice. — 1er prix, Peters, de la Taverne; 2e, Couvez, les Amis Réunis; 3e, Blanquart, Hospice général; 4e, Lepage, des Salonneux; 5e, Lagrouse, les Amis-Réunis.

JEU DE SCIONEAU

1er prix, Lepot; 2e, Hayart; 3e, Beckmann; 4e, Demulder; 5e, Carpentier; 6e, Gravier; 7e, Bleuvacq; 8e, Gardien.

Médaille d'éloignement : La Société de chez Pachy, Haubourdin. — Médaille de nombre : La Société des Sans-Cravates, de la rue d'Arcole.

JEU DE BOUCHON

Boulevard Montebello. — 1er, Verstriet, Les Cent Kilos, rue d'Iéna ; 2e, Robert, Les Plocheurs, Lille ; 3e, Hoche, Les Becs Salés, Lille ; 4e, Gnudde, Les Cent Kilos ; 5e, Quilie, Les Becs salés ; 6e, Dergent, Club des Tourtes, Lille ; 7e, Dassonville, Les Plocheurs ; 8e, Victor Dall, boulevard de Strasbourg.

Rue du Faubourg-de-Béthune. — 1er prix, J. Meens, des Sans billes ; 2e, Daluin, Les Croque-Chuque ; 3e, Calbout, id. ; 4e, Bustreel, Les Qui touche-moule ; 5e, Damback, des Croque-Chuque ; 62e Paris, L'Espérance des Bois Blancs ; 7e, Les Pieds dins l'eau ; 8e, Vanhiffel, Les Sans Billes.

Rue des Bois-Blancs. — 1er prix, les P'tits Franskis ; 2e, Tiétard, Les P'tites Tiètes ; 3e, Lornier, Les Sans Tabac, Lille ; 4e, Vandekerkove, les Invalides; 5e, Roussel, Les Sans Tabac, Armentières ; 6e, Maréchal, Les Sans Tabac ; 7e, Masy, Les Marquis de Canteleu ; 8e, Beyart.

Place Gauquette. — 1er prix 80 fr., Benoit, des Forts au Plachet ; 2e 60 fr., Demolin, des Francs Galocheux; 3e, 40 f., Kerchove, France, Buqueux ; 4e, 30 fr. Schalens, des Sans-Gêne ; 5e, 10 fr., Léopold Clément, id.; 6e, 10 fr., Montagne, des J'en-suis-sûr ; 7e, 5 fr., Cuffez, Les P'tits menteurs ; 8e, 5 fr., Biervisoy, Les J'en suis sûr.

Place Arago. — 1er prix, Delplanque, Les Bons ménages ; 2e, Rigobert, les Ancienne Contrariants ; 3e, Vyncke, id. ; 4e, Feugels, Les Mal Assis ; 5e, Starquit, Les Bons Amis, Wasemmes ; 6e, Hélouy, Vieillards de l'Hôpital général ; 7e, Michel, Fines Pièces ; 8e, Poix, Les Anciens Contrariants.

Rue de l'Est. — 1er prix, Vanstenkiste, P'tits Zouaves, d'Hellemmes ; 2e, Plume, des Bouchons Verts ; 3e, Monplez, id. ; 4e, Dounez, Fort Malakoff ; 5e, Verdoncq, id. ; 6e, Marnaert, id. ; 7e, Blondel, de la Fivoise ; 8e, Plouip, id.

Faubourg des Postes. — 1er prix, Hennebutte ; 2e, Veys, des Soiffeurs ; 3e, Masse, des Nul s'y frotte ; 4e, Tenires, des Bonnes Poires ; 5e, Lison, des Lequeux ; 6e, Degryse, des Amis-Réunis ; 7e, Sommerlinck, des Lequeux ; 8e, Desrasne, id.

Avenue de Dunkerque. — 1er prix, Dewasne, des Lequeux ; 2e, Monliotté, des Becs-Salés ; 3e, Veys, des Soiffeurs du Sud ; 4e, Vanstriette, des Cent Kilos ; 5e, Vambouden, des Becs Salés ; 6e, Vecleye, les Enfants du Peuple.

Rue Jeanne-Maillotte. — 1er, Pipart ; 2e, Vanstappen ; 3e, Vercruye, les Petites Bêquilles ; 4e, Vincke, les Anciens Contrariants ; 5e, Vermessen, les Sans-Moustache; 6e, Burgrave, des Bons Ménages.

Place Désiré Boucher. — 1er prix, 60 fr., Lamblin ; 2e, 40 fr., Claus ; 3e, 25 fr., Poitier; 4e, 15 fr., Delaucerie ; 5e, 10 fr., Debleane ; 6e, 5 fr. Vancoutrive.

Place Philippe-de-Girard. — 1re prix, Heinderck, des P'tits Franskis ; 2e, Vandendesale, des J'en suis sûr ; 3e, Corsin, Club des Drôles ; 4e, Decherf, des Belles Poires ; 5